

Le glossaire

Art contemporain : au Fonds d'art contemporain cette notion recouvre les œuvres réalisées après 1970 mais cette borne chronologique peut varier selon les institutions.

Art moderne : époque artistique entre les années 1870 et 1945. "L'art moderne a ouvert la voie à l'art contemporain en commençant à transgresser toutes les règles de la représentation. Là où l'art moderne bouscule, se libère de tous les codes classiques de la représentation du réel, les œuvres contemporaines interrogent surtout leur époque en cherchant la réaction, le questionnement." (portail culture.gouv.fr)

Assurance "clou à clou" : une couverture tous risques pendant le mouvement des œuvres d'art d'un point A à un point B (transport aller/retour, exposition, stockage de transit). Elle ne s'applique que pendant la durée de l'événement temporaire.

Borniol : lé de tissu noir épais utilisé par les chefs opérateurs pour "bornioler" (contrôler et doser) les entrées de lumière, et par les ingénieurs du son pour adoucir les effets de résonance d'une salle.

Conservateur, conservatrice : dirige une équipe chargée de la conservation, restauration, régie, gestion scientifique, récolement et valorisation des collections d'œuvres d'art, de leur diffusion et de la communication.

Dépôt : statut d'une œuvre prêtée pour une durée plus longue qu'un prêt pour exposition, généralement pour une durée allant de 1 à 3 ans.

Inventaire : liste exhaustive des œuvres de la collection, numérotées selon une logique propre.

Numéro d'inventaire : CM2024.7.1 : CM pour Collection Municipale, ensuite l'année d'acquisition, puis la numérotation de l'œuvre ; et point 1, point 2 si elle est en 2 morceaux et autant de points qu'il y aura d'éléments composant l'œuvre.

Médiateur, médiatrice : est l'intermédiaire entre les artistes, leurs œuvres et le public.

Notice : texte de description de l'œuvre. Il présente l'auteur, le titre de l'œuvre, ses dimensions, la date de réalisation, la technique ou les matériaux employés.

Numérisation des œuvres : prises de vue photographique en haute définition permettant, en une ou deux vues, de donner un aperçu de l'œuvre fidèle en couleur et en forme.

Récolement : opérations de recherches et d'inspection des œuvres sur les lieux de dépôt, consistant à vérifier, à partir des inventaires, la localisation d'un bien, son état, son marquage, et la conformité de son inscription à l'inventaire.

Régie d'œuvres : mission de coordination et d'organisation des transports internes et externes des œuvres d'art dans le cadre de leur acquisition, de leur numérisation, de leur exposition. La régie dirige l'équipe d'installateurs monteurs qui assistent les artistes pour le montage ou le démontage des œuvres. Les spécificités de ces

métiers : travail en hauteur, manutention avec des appareils de type gerbeur électrique ; création et conception de support muséal capot ou cloche avant commande ; maniement d'outils et matériel d'accrochage.

Restauration d'œuvre d'art : intervention directe sur l'œuvre à restaurer afin de remédier aux dégradations et en assurer la pérennité tout en respectant son intégrité.

Support muséal : socle, support matériel fabriqué sur mesure pour y faire reposer une œuvre.

Thermo hygromètre : instrument de mesure de la température, de la lumière et du degré d'humidité d'une salle. Les œuvres graphiques sont particulièrement sensibles aux variations et l'humidité est contrôlée par des appareils de type déshumidificateur.